

TPV Balance

GESTION COMMERCIALE 2023

SOMMAIRE

1. PRESENTATION	3
2. PARAMETRAGE	3
2.1 Paramétrage dans le TPV	3
2.2 Paramétrage des articles	5
3. UTILISATION DANS LE TPV	5
3.1 Lancement et saisie dans le TPV	5
3.2 Saisie en mode normal	6
3.3 Saisie en mode manuel.....	6
3.4 Utilisation de la tare	7
4. EDITIONS DES DOCUMENTS	7
5. ANNEXES	8
5.1 Informations générales sur la balance.....	8
5.2 Les éditions	9
5.2.1 <i>Edition d'un ticket standard avec un article à la pesée</i>	<i>9</i>
5.2.2 <i>Edition d'un ticket standard avec un article à la pesée et une tare prédéterminée</i>	<i>9</i>
5.2.3 <i>Edition d'un ticket en mode manuel.....</i>	<i>10</i>
5.3 Certification	10

1. PRESENTATION

L'option « TPV balance » permet de relier une balance au Terminal Point de Vente afin de récupérer le poids des articles directement dans ce dernier.

Ce lien nécessite une certification qu'Isagri a obtenu auprès du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE).

L'ensemble, formé par le TPV et la balance, fait l'objet d'une « fabrication » qui met en lien le numéro de série de chaque appareil.

Cette fabrication est réalisée par le fournisseur de la balance, Precia Molen, et donne en retour un numéro de série unique pour l'ensemble.

Le modèle de balance retenu par Isagri est la balance C325.



2. PARAMETRAGE

2.1 Paramétrage dans le TPV

L'utilisation de la balance oblige l'affichage des données (le nom de l'article, le poids et le prix) au client. L'afficheur de la balance ne prenant pas en charge l'affichage de l'article, il est donc obligatoire d'avoir un afficheur client.



13.86.

Lorsque l'option « Terminal Point de Vente – Balance » est active sur le dossier client, une nouvelle case à cocher est disponible dans **Paramètres\Point de Vente\Ticket**.

Son fonctionnement est identique à celui de l'afficheur client. Vous devez préciser un port COM choisis dans la liste proposée (l'installation du pilote est nécessaire).

Paramètres liés au poste

Afficher le clavier visuel

Utiliser un afficheur caisse client

Sélectionner le port de connexion de l'afficheur

Utiliser une balance connectée

Sélectionner le port de connexion de la balance

Le fait de cocher la case d'utilisation d'une balance active automatiquement la case de l'afficheur. Vous pouvez alors tester les connexions (afficheur et balance).

Paramètres liés au poste

Afficher le clavier visuel

Utiliser un afficheur caisse client

Sélectionner le port de connexion de l'afficheur

Utiliser une balance connectée

Sélectionner le port de connexion de la balance

(Rappel : La tare doit être réalisée directement sur la balance avant la pesée.)

Imprimante ticket

Imprimante facture

Le test de la balance affiche un message. Ce dernier contient le nom du fichier certifié ainsi qu'un code de vérification (Checksum).

Vérification Checksum		
GC.GestionCom.Balance.dll	Version : 1.0.0.1	Checksum : 703C7A3E1E

Ces informations sont obligatoires et doivent être accessibles à tout moment par le client. Les mêmes informations seront sur le certificat et l'étiquette apposée sur le Terminal Point de Vente.



Si la balance est vouée à être utilisée sur une saisie décentralisée, vous aurez accès à cette zone sur le poste distant après avoir réceptionné le paramétrage postérieur à la mise en place.

2.2 Paramétrage des articles

Lorsque l'option « Terminal Point de Vente – Balance » est activée, la case « Article à la pesée » peut se cocher dans l'onglet **Publication** de la fiche article.

The screenshot shows the 'Articles [Modification]' window with the 'Publication' tab selected. The article code is 'FRPOMGOL60S05' and the description is 'Pommes Golden 60/65 Sac de 5 kilo'. The 'Publication' tab contains several sections: 'Isasite' with options for 'Article à publier', 'Prix à publier' (with sub-options for 'Prix de la catégorie tarifaire par défaut...', 'Forcer un prix et une unité' with input fields for 'Prix' and 'Unité', and 'Ne pas afficher de prix'), and 'Terminal point de vente' with 'Disponible à la vente' and 'Article à la pesée' (checked and highlighted in red). There is also a 'Connecteur import/export' section with 'Article à exporter' and 'Correspondances' buttons.

Cette case n'est accessible que si l'article est disponible à la vente. Il est possible de faire une mise à jour groupée pour activer cette case via le menu **Articles\Travaux**.

A l'enregistrement de la fiche article, et si cette case est cochée, un contrôle est fait sur l'unité de vente et le tarif. L'article doit avoir une unité de vente de type « Au kilogramme » et il doit avoir un tarif de base renseigné pour l'unité.



Il n'est pas possible de forcer un prix et une unité sur un article à la pesée.

3. UTILISATION DANS LE TPV

3.1 Lancement et saisie dans le TPV

A chaque lancement de l'interface TPV, un contrôle est réalisé pour vérifier que l'afficheur et la balance soient connectés et opérationnels.

Si c'est le cas, l'entrée dans l'interface de point de vente s'effectue sans message. Dans le cas contraire un message d'erreur s'affiche.

The 'Vérification Checksum' dialog box shows the following information: 'GC.GestionCom.Balance.dll' Version : 1.0.0.1 Checksum : C13BA782. The main message reads: '- La balance n'a pas été trouvée. Veuillez vous assurer qu'elle est allumée ou que les branchements soient corrects ou choisissez un autre port de connexion. L'afficheur n'a pas été trouvé, veuillez vérifier le branchement de votre afficheur ou modifier le port associé. Veuillez vérifier les paramètres de connexion dans : «Paramètres/Ventes/Point de vente/Ticket». Vous pouvez désactiver temporairement la balance et fonctionner en mode manuel.' At the bottom, there are two buttons: 'Mode manuel' and 'Réessayer'.

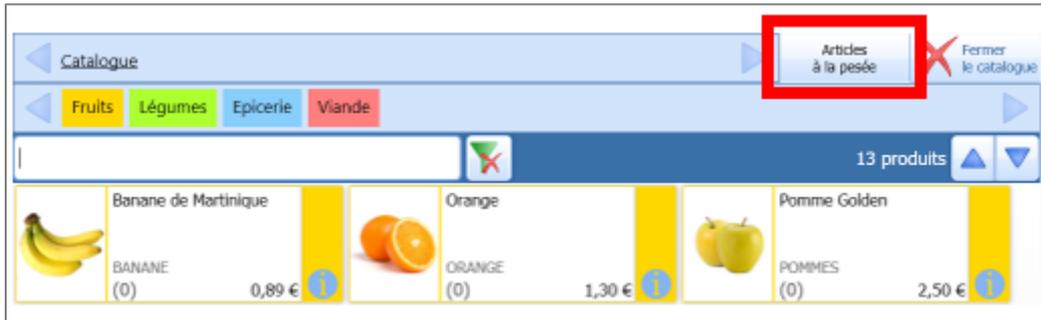
En conséquence, il est possible d'effectuer les vérifications nécessaires via **Paramètres\Point de Vente\Ticket** (test des ports COM, cf chapitre 2.1) ou d'entrer dans le TPV en mode manuel.

13.86.

3.2 Saisie en mode normal

Si aucun dysfonctionnement n'est détecté à l'entrée dans le TPV, il est possible d'utiliser la balance normalement.

Poser l'article sur la balance et le sélectionner dans les articles préférentiels ou le catalogue (un filtre est disponible pour n'avoir que les articles à la pesée).



Le TPV va alors récupérer le poids, une fois que la balance est stabilisée, et passera ensuite à la saisie de l'article suivant.

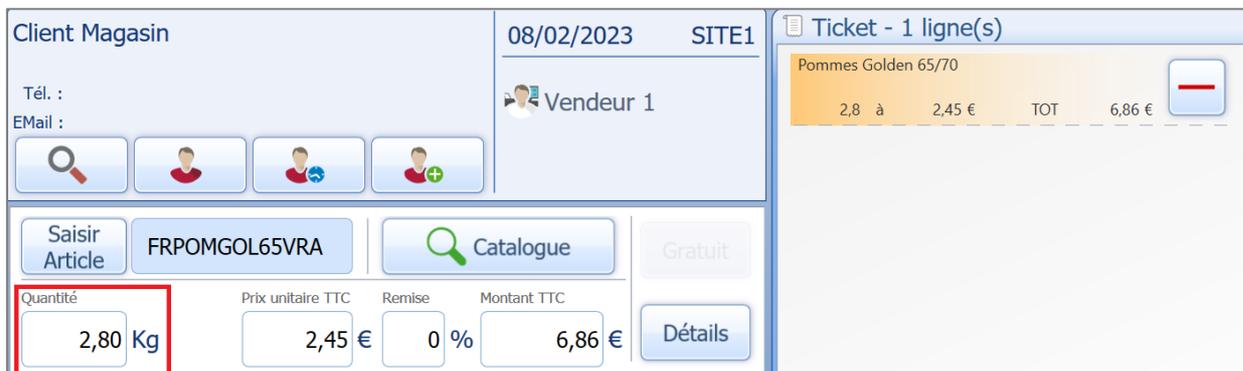


Il n'est pas possible de modifier la quantité (le poids) d'un article qui est pesé par la balance.

3.3 Saisie en mode manuel

En cas de dysfonctionnement à l'ouverture du TPV, il est possible de choisir le mode manuel.

Il faudra donc saisir le poids manuellement dans la zone « Quantité ».



Dans ce cas, l'indication de cette saisie manuelle apparaît sur l'afficheur et sur l'écran (affichage d'un « M » sur l'afficheur et de « MAN » à l'écran).

Cette indication est aussi visible à l'impression du ticket.

Ticket N° 30180004 du 14/05/2018			
Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Fraise Yrac en barquette V3	0,510 kg M	1,52 €	2,990 €

3.4 Utilisation de la tare

Poser le récipient à tarer sur la balance et appuyer sur la touche « T » de cette dernière.
La balance revient alors à un poids de zéro et est prête à recevoir la marchandise à peser.
Le TPV reçoit alors le poids net (uniquement le poids de la marchandise).



La balance ne peut pas accepter de tare supérieure à 5,999 kilogrammes.
Il convient donc de vérifier la tare dans les articles afin qu'elle ne dépasse jamais ce poids maximum.

4. EDITIONS DES DOCUMENTS

L'utilisation d'une balance connectée au TPV impose la certification du lien entre les deux matériels.
Cette certification impose de respecter quelques règles au niveau de l'afficheur, de l'écran et de l'édition.
Deux formes de tickets et trois de factures sont disponibles pour les éditions. Ces dernières ne sont pas modifiables ou personnalisables.
En effet, de nombreuses règles doivent être respectées et ne peuvent pas être intégrées dans les formes existantes.
Pour exemple, la mention de l'unité d'un article pesé doit figurer sur le ticket, sous la forme « kg » (pas « Kilo » ou encore « KG »).
Lorsqu'une tare prédéterminée est utilisée lors d'une pesée, la mention « net » doit figurer.
Enfin, lors de l'utilisation du TPV en mode manuel, la mention « M » doit figurer sur le ticket.

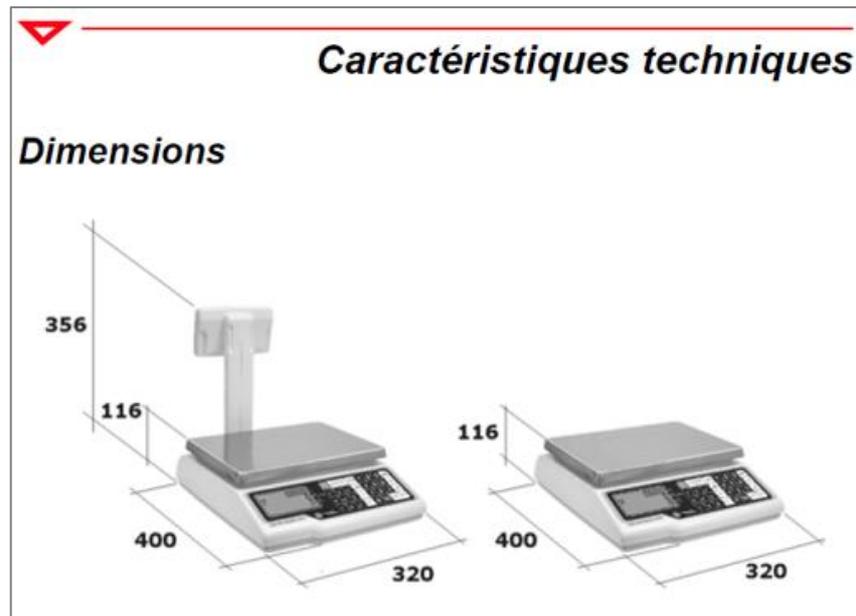
Ticket N° 29180009 du 27/04/2018			
Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Pois...			
V3	0,532 kg	2,55 E	4,80 E
Tva	Taux	Base H.T.	Montant

Ticket N° 30180004 du 14/05/2018			
Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Frais...			
V3	0,510 kg M	1,52 €	2,990 €

13.86.

5. ANNEXES

5.1 Informations générales sur la balance



Encombrement et masse	
■ Masse	
• basse	3,8 kg
• colonne	3,9 kg
■ Dimensions plateau	
• largeur	300 mm
• profondeur	230 mm
Caractéristiques électriques	
■ Alimentation :	
• par bloc secteur	
- entrée	220 VAC
- utilisation	12 VDC/500 mA
• par batterie interne (C 310 Auto)	
- autonomie	100 h
■ Délai de mise en veille programmable.	
Caractéristiques d'environnement	
Gamme de température	
■ Fonctionnement	- 10 °C / + 40 °C
■ Stockage	- 20 °C / + 60 °C
Caractéristiques métrologiques	
■ Classe de précision.....	III
■ Portées/Échelons (bi-étendue).....	6 kg/2 g - 15 kg/5 g
Contenu standard de la livraison	
La balance Corail C 310 est livrée avec un bloc d'adaptation secteur, un kit colonne et un manuel d'utilisation.	

13.86.

5.2 Les éditions

5.2.1 Edition d'un ticket standard avec un article à la pesée

Démonstration Isavigne
DOMAINE VITICOLE
 Route de pommeret
 60000 BEAUVAIS
 Téléphone : 0102135687
 N° TVA : FR53334564
 N° SIRET : 333456445 00021
 Vendeur : VDR1
 Caisse : SITE1
 Client : CAVEAU

Ticket N° 20180009 du 27/04/2018

Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Poires			
V3	0,532 kg	2,55 E	4,80 E

Tva	Taux	Base H.T.	Montant
V3	20,00	2,13 E	0,42 E

Total H.T.	2,13 E
Net H.T.	2,13 E
T.V.A.	0,42 E
Total T.T.C.	2,55 E
Montant réglé	2,55 E
Net à payer	0,00 E

Mode(s) de règlement(s) :
 ESPECES 2,55 E

En votre aimable règlement,

5.2.2 Edition d'un ticket standard avec un article à la pesée et une tare prédéterminée

Démonstration Isavigne
DOMAINE VITICOLE
 Route de pommeret
 60000 BEAUVAIS
 Téléphone : 0102135687
 N° TVA : FR53334564
 N° SIRET : 333456445 00021
 Vendeur : VDR1
 Caisse : SITE1
 Client : CAVEAU

Ticket N° 20180009 du 27/04/2018

Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Poires			
V3	0,532 kg net	2,55 E	4,80 E

Tva	Taux	Base H.T.	Montant
V3	20,00	2,13 E	0,42 E

Total H.T.	2,13 E
Net H.T.	2,13 E
T.V.A.	0,42 E
Total T.T.C.	2,55 E
Montant réglé	2,55 E
Net à payer	0,00 E

Mode(s) de règlement(s) :
 ESPECES 2,55 E

En votre aimable règlement,

13.86.

5.2.3 Edition d'un ticket en mode manuel

Démonstration Isavigne
DOMAINE VITICOLE
Route de pommeret
60000 BEAUVAIS
 Téléphone : 0162135687
 N° TVA : FR53334564
 N° SIRET : 333456445 00021
 Vendeur : VDR1
 Caisse : KS1
 Client : CAVEAU

Ticket N° 30180004 du 14/05/2018

Article	Qté	P.u. net	Montant TTC
Fraise Marc en barquette			
V3	0,510 kg M	1,52 €	2,990 €

Tva	Taux	Base H.T.	Montant
V3	20,00	1,27 €	0,25 €

Total H.T.	1,27 €
Net H.T.	1,27 €
T.V.A.	0,25 €
Total T.T.C.	1,52 €
Montant réglé	1,52 €
Net à payer	0,00 €

Mode(s) de règlement(s) :

CARTE BANCAIRE	1,52 €
----------------	--------

5.3 Certification

La vérification périodique des instruments est certifiée par l'apposition d'une vignette verte ou rouge par Precia Molen.

Quelle que soit la décision du vérificateur, la vignette de vérification périodique doit être visible pour le client final. Cette marque de vérification périodique atteste de la conformité des instruments.



La vignette verte a une validité de 2 ans pour la vente directe au public de portée inférieure ou égale à 30 kilogrammes et d'un an dans les autres cas. L'année est mentionnée sur l'étiquette et le mois poinçonné au bord de celle-ci.

La vignette rouge reflète la non-conformité de l'instrument. L'apposition de cette vignette entraîne la mise hors service de l'appareil. Une mise en conformité suivie d'une nouvelle vérification périodique doit s'opérer afin d'apposer une vignette verte et d'utiliser à nouveau l'instrument.



Il est possible de commander des étiquettes auprès de Precia Molen ou du Service Matériel.

Isagri a obtenu une certification pour son logiciel de Gestion Commerciale incluant le TPV et le lien avec la balance.

Ce certificat atteste l'utilisation du logiciel de Gestion Commerciale avec l'option « Terminal Point de Vente » et le lien balance nommé « GC.GestionCom.Balance.dll » en version 1.0.0.1.

Une clé de contrôle, appelée aussi « Checksum », doit être identique à celui du certificat.

Toutes ces informations sont indiquées sur une étiquette destructible à l'arrachage, apposée sur le matériel où est installée la version de Gestion Commerciale.



Elles doivent aussi être accessibles directement dans l'application. L'ensemble des informations légales est disponible dans le menu **Paramètres\Point de Vente\Ticket** en cliquant sur le bouton « Tester » dans la partie « Utiliser une balance connectée ».

Paramètres liés au poste

Afficher le clavier visuel

Utiliser un afficheur caisse client

Sélectionner le port de connexion de l'afficheur

Utiliser une balance connectée

Sélectionner le port de connexion de la balance

La fenêtre de vérification de connexion inclue les informations légales. Le même test est réalisé lors de l'ouverture de l'interface de point de vente.

Vérification Checksum		
GC.GestionCom.Balance.dll	Version : 1.0.0.1	Checksum : 703C7A3E1E

Le certificat décrit et atteste que le TPV respecte les indications inscrites sur l'annexe du certificat de partie.

Cette documentation correspond à la version 13.86. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.